

Le champ littéraire mauricien

Vicram Ramharai

DANS **REVUE DE LITTÉRATURE COMPARÉE 2006/2 n^o 318**, PAGES 173 À 194
ÉDITIONS **KLINCKSIECK**

ISSN 0035-1466

ISBN 978252035559

DOI 10.3917/rlc.318.0173

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-de-litterature-comparee-2006-2-page-173?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le champ littéraire mauricien

Postuler l'existence d'un champ littéraire mauricien revient à admettre une possible adaptation et un aménagement du concept de champ (Bourdieu, 1992) selon le contexte et à reconnaître aussi que le concept n'est pas statique. Aussi, pour mieux appréhender le champ littéraire à Maurice, nous aurons recours au contexte de sa fondation, de son émergence et de la dynamique idéologique qui ont contribué à son développement. Ce préalable est lié à une absence de correspondance entre les genres littéraires et leur position dans le champ, à une multiplicité des langues dans un univers littéraire alternatif, à l'autonomie des œuvres au sein de ce paysage culturel, à un cheminement « agonistique des écrivains » (M. Macé, 2005) dans leur quête d'une légitimité devant les enjeux d'un univers esthétique. C'est au niveau de l'assouplissement du champ que s'instaure ou peut s'instaurer un champ littéraire mauricien. Si dans certains pays, le concept de champ littéraire concerne des états historiques où les pratiques littéraires ont acquis une autonomie perceptible dans la constitution de valeurs et de modes de régulation intrinsèques (V. Magdelaine-Andrianjafitrimo et J.-C. Carpanin Marimoutou, 2004 : 246), en revanche, les mêmes paramètres ne peuvent s'appliquer pour cerner le champ littéraire à Maurice.

Ainsi posée, la question du champ littéraire mauricien impliquerait-elle une remise en cause de l'existence même de la littérature mauricienne ? Certains avancent que celle-ci ne peut exister tant que l'île n'a pas obtenu son indépendance. Ils mettent en avant l'équation : autonomie du pays — littérature autonome. L'autonomisation du champ littéraire est liée davantage à un espace symbolique, un « espace des possibles » (Bourdieu, 1992 : 131) qu'à un espace physique ou géographique dont l'acte de naissance doit être attesté avant d'être reconnu. Cette posture semble occulter sa fondation et son émergence dans des conditions difficiles, surtout dans le cas d'un pays anciennement colonisé. C'est le lieu de sa naissance et de son évolution qui donne à celui-ci une existence et une identité. Ensuite, comme dans la majorité des pays qui ont connu la colonisation ou presque, le champ littéraire est occupé, voire travaillé, par plusieurs expressions linguistiques et par une production hétérogène à l'instar de Maurice (P. Hawkins, 2001). Loin d'être un champ éclaté par la présence de celles-ci, il se trouve enrichi au contact des unes et des autres et par extension le champ n'est plus exprimé dans

une mais dans plusieurs langues à l'intérieur d'un espace donné. Faut-il dès lors parler des littératures à Maurice ? L'impossibilité de trouver un dénominateur commun ne serait-il pas cet élément qui caractériserait la littérature mauricienne ? Certes, il y aurait une langue qui serait privilégiée par rapport à d'autres mais quand les écrivains évoquent tous, sur le plan fictionnel, le Mauricien dans ses relations sociales ou dans ses rapports aux mythes des origines et à la mémoire collective, la langue dans laquelle ils s'expriment importe moins que le contenu exprimé par la langue. Le champ littéraire ne relève plus alors d'un concept figé ni dans le temps ni dans l'espace. Il est amené à évoluer au contact des réalités locales, à l'instar de la notion de fantastique et de surnaturel dans la zone Océan Indien (V. Magdelaine-Andrianjafitrimo, J.-C. Carpanin Marimoutou, B. Terramorsi, 2005).

Aussi toute réflexion sur le champ littéraire mauricien ne peut-elle s'élaborer hors d'un contexte historique et d'un réseau de relations. Bien que le peuplement hétérogène ait apporté une pluralité de cultures (donc de langues), le champ littéraire a toujours été dominé par la langue française. Dès la fondation de ce champ au XVIII^e siècle et son émergence au XIX^e siècle (R. Furlong, 2005), le français s'est réservé le monopole de la pratique littéraire (J.L. Joubert *et alii*, 1986). Si ce choix est lié à l'histoire de Maurice et à la culture dominante dans un premier temps, en revanche dans la seconde moitié du XX^e siècle et surtout après l'indépendance de Maurice, il devient plus esthétique qu'idéologique non sans avoir été aussi la source de conflits et de tensions dans l'île.

Parallèlement à la phase d'émergence de la littérature mauricienne d'expression française, celle écrite en créole connaît son acte de fondation au début du XIX^e et sa phase d'émergence dans la seconde moitié dudit siècle alors que la littérature de langues anglaise et hindi se produit surtout au XX^e siècle. Toutes ces langues d'écriture littéraire sont entrées en concurrence à un moment donné avec le français qui, sur le marché des biens symboliques, s'est imposé comme LE moyen d'expression littéraire par excellence dans une colonie britannique d'abord et une île indépendante où l'anglais est resté la langue officielle, ensuite. Sur le plan littéraire aujourd'hui, bien que ces langues d'écriture cohabitent, se rencontrent et s'enrichissent mutuellement, ce multilinguisme littéraire est pris en considération en fonction des affinités des lecteurs avec la langue et la culture qu'elle met en scène.

Il manquait cependant aux auteurs mauriciens une forme de légitimation et de reconnaissance institutionnelle et surtout esthétique. Ils sont victimes, malgré eux peut-être, des contraintes de la recevabilité. Ils cherchent leur entrée dans une chronologie, voire dans un ordre de rangement qui préexiste dans un champ délimité. Aussi les anthologies et les prix littéraires locaux, régionaux, voire internationaux, ont-ils aidé certains auteurs mauriciens à acquérir une reconnaissance qui leur faisait défaut. D'autres sont allés la chercher à travers une publication en Angleterre, en France ou en Inde. Enfin, le champ littéraire mauricien a aussi été un terrain sur lequel la critique et les éditeurs des anthologies ont privilégié les œuvres publiées par les hommes, niant par la même occasion la contribution des

femmes dans l'émergence de ce champ. L'école et l'éducation aidant, elles ont réussi à pénétrer un univers contrôlé par les hommes en imposant leur présence. Si l'espace de la littérature est un espace hiérarchisé, il manquait à cette hiérarchisation les enjeux d'un autre ordre : le genre comme principe de classement axiologique.

L'arrière-plan culturel

L'île Maurice a connu deux périodes de colonisation — l'une française de 1715 à 1810 et l'autre britannique de 1810 à 1968. Elle acquiert son indépendance le 12 mars 1968 et devient une république en 1992. Les Français sont arrivés en 1715 et, à partir de 1722, ils font venir des esclaves des pays de la région (Madagascar, Mozambique, Afrique de l'Ouest) pour développer l'île Maurice alors appelée Isle de France. En 1810, les Britanniques colonisent l'île et la nomment Île Maurice. Après l'abolition de l'esclavage en 1835, les Britanniques se tournent vers l'Inde afin de recruter de la main-d'œuvre pour travailler dans les champs de canne abandonnés par les anciens esclaves. Tout au long du XIX^e siècle, les colons français, minoritaires dans l'île, cohabitent avec les esclaves et les engagés, majoritaires. Avant l'abolition de l'esclavage, le catholicisme est la seule religion dans l'île ; les Blancs et les gens de couleur partagent la même religion et la même langue. Il existe une convergence vers la culture dominante quand les affranchis et les métis adoptent le mode de vie occidental et le christianisme.

Le principal souci des Britanniques, à partir de leur arrivée en 1810, est de contrôler l'administration, la justice et l'économie du pays dans un premier temps. La langue anglaise devient langue officielle à partir de 1844. L'enseignement se développe vers la fin du XIX^e siècle, surtout avec la venue des immigrants indiens. D'autres religions et d'autres langues apparaissent et la configuration de la société mauricienne se modifie avec l'arrivée des Chinois et des Indo-musulmans. L'hindouisme, l'islam et le bouddhisme côtoient la religion chrétienne. La pratique des langues asiatiques est intra-communautaire alors que le français et le créole sont des langues supra-communautaires (P. Stein, 1982). La solidarité des Indiens pour préserver leur culture contraste avec celle des groupes qui existent déjà dans l'île. Une animosité se fonde sur l'opposition entre les cultures européenne et indienne, entre les langues européennes et asiatiques et le créole, entre différents modes de vie. Les Créoles, c'est-à-dire les descendants d'esclaves, par exemple, accusent les Indiens d'avoir volé leur terre. Cette attitude est signalée par les écrivains coloniaux C. Baissac (1888 : XLIV-XLV) et par S. Mérédac (1926 : 272). Méfiance et rancune ont caractérisé pendant longtemps les relations entre les Indiens et les autres groupes sociaux, d'autant plus que les premiers nommés refusaient la conversion au catholicisme.

Malgré l'administration britannique, les colons français continuent à jouer la Marseillaise après le « God save the King » pour montrer leur attachement à la France et leur refus d'être considérés comme des sujets britanniques. Les Indiens au XX^e siècle affichent leur attachement à l'Inde et célèbrent l'in-

dépendance de la « mère patrie » jusqu'en 1968. Qu'ils soient descendants de colons français ou d'immigrants indiens, il est difficile aux Mauriciens de couper tous les liens avec leur pays d'origine. Dès la fin du XIX^e siècle, les détenteurs de l'économie de plantation, du savoir et de LA culture crient au péril hindou ; avec la célébration du centenaire de l'immigration indienne en 1935 et la montée des Indiens dans l'arène politique mauricienne dans les années 1940 et 1950, ce « péril hindou » devient LE thème développé par les non Indiens dans la presse écrite contrôlée par le secteur privé local et par les membres de ces mêmes communautés.

Si les Indiens revendiquent leurs droits, c'est que ceux qui ont occupé cet espace insulaire avant eux pensent qu'ils en sont les propriétaires et font comprendre aux autres qu'ils n'ont aucun droit sur cette île. En cherchant à protéger leurs propres intérêts, les Blancs essaient de gagner les gens de couleur et les Créoles à leur cause. L'esprit communautariste se développe en mettant l'accent non seulement sur le préjugé de couleur mais aussi sur une affirmation des particularités, surtout culturelles, de chaque communauté dans une démarche opposée à celle qui vise à réaliser l'unité nationale. Cette façon d'agir a instauré une méfiance parmi les différentes communautés. Les différences culturelles sont exacerbées. L'île Maurice a consolidé un champ culturel hétérogène. Différentes religions, différents modes de vie, différentes façons de s'habiller, et différentes langues existent au sein de cet espace restreint. Cependant, petit à petit, un moyen d'expression, la langue française, a émergé au sein du champ littéraire linguistiquement conflictuel.

Par le biais de l'enseignement, un autre aspect de la culture européenne a pu être introduit et conservé à Maurice. Au XIX^e siècle, le français prend un ascendant sur l'anglais, alors même que l'île est colonie britannique, à travers les institutions catholiques, le développement de la presse écrite et la littérature. Les Britanniques n'arrivent pas à imposer leur langue, et leur politique linguistique dans les écoles n'a pas connu de succès (R. Ramdoyal, 1977). Malgré la gratuité de l'enseignement public, les Noirs et les Indiens n'envoient pas leurs enfants à l'école.

Bien que l'anglais soit la langue officielle au XIX^e siècle, le français est le médium d'instruction dans les écoles privées gérées par l'Église et les Blancs. Et ne pouvant lutter contre les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir économique, les Britanniques acceptent que le français devienne une matière obligatoire dans les écoles. Depuis, cette langue est enseignée dès la première année de l'école primaire. Contrairement à l'anglais qui, bien que langue officielle, est resté une langue étrangère pour beaucoup de Mauriciens, la langue française est appropriée par la majorité, et l'école sert à renforcer son prestige dans un environnement créolophone. La presse écrite et les œuvres littéraires ont aussi assuré la survie et la diffusion de cette langue pendant plus de cent cinquante ans. Depuis l'indépendance, les médias tendent à renforcer son influence dans la société.

Malgré la présence d'une majorité d'origine indienne, les langues indiennes sont demeurées minoritaires et n'avaient pas de visibilité au sein de la société et par extension dans l'univers local des lettres. Les incursions

littéraires en anglais et en hindi à partir des années 1950 sont marquées par les stigmates attachés à la fois aux membres de la communauté qui écrivent et à un univers de création autre qu'en langue française, langue valorisée et valorisante dans l'île.

Au XIX^e siècle, les associations intellectuelles et les revues ont contribué au développement d'une vie culturelle au sein de la société coloniale. Cette vie est surtout l'apanage des Blancs, détenteurs du savoir et des moyens de diffusion. Ces associations ont maintenu une vie littéraire dans la première moitié du XIX^e siècle et leur existence témoigne de ce désir des Blancs de conserver le lien avec la France et de préserver la culture dominante dans l'île. Pour certains auteurs, l'utilisation de la langue française prend la forme d'une croisade contre la langue anglaise (et contre la présence des Anglais) dans l'île. Malgré la présence de ces sociétés intellectuelles, l'île connaît une production écrite relativement pauvre. Entre 1800 et 1839 ont paru seulement dix-neuf textes littéraires : neuf pièces de théâtre, neuf recueils de poésie et une œuvre en prose. Se développe par la suite un goût prononcé pour la poésie et dans une moindre mesure pour le conte et la nouvelle, d'autant que leur diffusion s'avère plus facile dans les revues de l'époque. Ceux qui publient ne cherchent ni l'appui des mécènes ni celui des autorités britanniques. Le premier texte en anglais, *Fugitive and Miscellaneous Verses in English and French*, œuvre unique dont l'auteur a préféré conserver l'anonymat, paraît en 1814 et *Les Essais d'un bobre africain* de François Chrestien, œuvre en créole, en 1822 (R. Furlong, 2005). Ces deux textes sont importants car ils constituent l'acte fondateur de la littérature mauricienne de langue anglaise et de langue créole à Maurice.

Au XX^e siècle, l'Académie Mauricienne, une association qui a été créée par quelques écrivains de langue française dans les années 1960, a disparu. Dans les années 1990, de jeunes écrivains se sont réunis pour créer un espace de lecture de leurs œuvres. De cette rencontre sont nés les « Plumitifs Associés » dans le but d'encourager les jeunes à venir lire leurs textes et chercher la motivation auprès de leurs pairs. Il existe aussi une association d'écrivains de langue anglaise, le Mauritian Association of Creative Writers, et une autre de langue hindi, le Mauritius Lekhak Sang. De temps en temps, elles aident à la publication d'œuvres dans ces langues. Ces associations, qui ne sont guère actives, exposent les enjeux des univers esthétiques en termes de lutte et de capital. Vu le statut marginal de ces associations, leur lutte pour la promotion des œuvres en anglais et en hindi bute sur l'omniprésence du français dans le paysage littéraire mauricien et sur l'absence de structure éditoriale.

Le XIX^e siècle distingue deux périodes sur le plan littéraire : la fondation et l'émergence. La parution d'un certain nombre de produits culturels sans valeur marchande et souvent dans l'anonymat ou dans l'indifférence quand ils ne sont pas anonymes, mineurs et non canoniques, sans aspiration à une quelconque universalité révèle peut-être une façon autre de concevoir le canon. En outre, le désir de mettre en place un système éducatif pour les habitants de l'île manifeste déjà à cette époque une expansion des éléments susceptibles de permettre à la littérature de se développer, à savoir une

augmentation du nombre de producteurs et une expansion du marché des lecteurs potentiels. Encore s'agit-il de s'assurer de l'existence des moyens de publication et de diffusion — des aspects essentiels pour la consolidation du champ.

Alors que dans les pays développés, toute publication passe par une maison d'édition, tel n'est pas le cas à Maurice. Tard venues dans le circuit culturel et ne pensant qu'à la rentabilité, les deux maisons d'éditions créées après l'indépendance de Maurice ne misent pas sur la production locale. Elles s'occupent davantage de l'importation et de la distribution des manuels scolaires. Quant à la troisième qui vient d'être créée, elle veut changer l'image projetée par les deux premières et travailler de manière professionnelle. Les trois structures d'édition sont les Éditions de l'Océan Indien, les Éditions Le Printemps et les Éditions Bartholdi. Créées en 1979, les Éditions de l'Océan Indien ont pour objectif de publier des manuels scolaires afin de baisser leur prix sur le marché local. Cette maison a réédité un certain nombre d'œuvres d'écrivains mauriciens¹ parce qu'elles figurent souvent au programme d'études de littérature dans les écoles secondaires, s'assurant ainsi une clientèle et une rentabilité. Avec le temps, elle a décidé d'investir dans la publication des œuvres de quelques auteurs mauriciens². Les Éditions Le Printemps, fondées en 1989, mettent l'accent sur l'importation et la diffusion des manuels scolaires. La publication des œuvres mauriciennes est une activité parallèle mais non prioritaire pour cette maison d'édition³. Les Éditions Bartholdi ont commencé leurs activités en juin 2005 et se proposent d'encourager les écrivains mauriciens. Elles ont déjà à leur actif la publication de trois œuvres d'auteurs mauriciens⁴. En outre, cette maison d'édition annonce le lancement de plusieurs collections — « Créole sans Frontières », « Enfant », « Roman Policier » —, et de plusieurs magazines grand public (*Femme Nouvelle*, *Bollywood News*) pour le marché local et régional (*Week-end*). Elle n'envisage pas d'importer et de distribuer des manuels scolaires car elle ambitionne de se définir comme une vraie maison d'édition, sans pour autant miser uniquement sur la littérature, et imposer un label mauricien sur le marché de la publication. Ces trois maisons d'édition ont publié très peu d'œuvres littéraires en anglais et en hindi. Elles ont adopté une politique éditoriale qui favorise le français au détriment des autres langues.

1. Marcelle Lagesse : *La diligence s'éloigne à l'aube* (1958), *Le vingt Floréal au matin* (1960) ; Marcel Cabon : *Namasté* (1965), *Brasse-au-vent* (1969), *Contes, nouvelles et chroniques* (1995) ; Loys Masson : *Le notaire des noirs* (1961), des anthologies de poèmes de Robert Edward Hart (1976) et de Léoville L'Homme (1976)]
2. Par exemple, J. Edouard, *Contes de Rodrigues*, 1986 ; A. Masson, *La divine condition*, 1986 ; Ananda Devi, *La fin des pierres et des âges*, 1992 ; K. Ramphul, *Un jour dans l'autre monde*, 1998.
3. Elle a publié le roman *Pêcheurs de l'ouest* d'Amode Taher en 1989 et elle a réédité le roman *Le voile de Draupadi* (1999) et le recueil de nouvelles *Solstices* (1997), tous deux d'Ananda Devi.
4. *Rose de cendre*, *Cendre de rose* (2005), poèmes de Shakuntala Hawoldar ; *Miettes et morceaux* (2005), nouvelles d'Eileen Lokha et *50 quatrains pour narguer la mort* (2005) d'Édouard Maunick.

Étant donné leur caractère privé, elles fonctionnent de manière autonome dans la promotion du champ littéraire mauricien. D'autres circuits existent, moins formels et moins structurés, pour la promotion de la littérature mauricienne dans toutes ces langues.

Les Éditions des Mascareignes, par exemple, rééditent des œuvres publiées au XIX^e siècle à Maurice⁵. Alors que les premières anthologies portent sur un genre particulier, la troisième est un panorama des œuvres de Marie Leblanc, première écrivaine de Maurice. Mettre à la disposition du public contemporain un passé littéraire riche mais méconnu et sauver de l'oubli des œuvres de la littérature mauricienne semblent être les objectifs fixés par les éditeurs. Ils ne peuvent que privilégier les œuvres écrites en français car à l'époque c'était le seul moyen d'expression littéraire visible. Les Éditions Ledikasyon Pu Travayer (LPT), créées dans les années 1970, se spécialisent dans la publication en langue créole. Elles publient des recueils de poèmes, des pièces de théâtre et des romans à côté d'ouvrages de réflexion et de vulgarisation en créole. Cette maison d'édition encourage aussi la publication d'œuvres en anglais. Les trois premiers romans de Lindsey Collen ont, tous, été publiés chez LPT. La difficulté de publier des œuvres en créole dans les années 1970 et 1980 a amené Dev Virah-sawmy, le chantre de la littérature de langue créole à Maurice, à créer sa propre maison d'édition, les Éditions Bukié Banané qui ne publie que ses œuvres.

Cependant, il faut reconnaître que les Mauriciens ont beaucoup publié hors de ces structures. À un moment où les maisons d'édition étaient encore inconnues à Maurice, les écrivains publiaient à compte d'auteur. Une des imprimeries très connues dans la première moitié du XX^e siècle a été The General Printing and Stationery Cy. Ltd. Presque toutes les œuvres publiées à l'époque de la colonisation l'ont été par elle. De nos jours non seulement existent une dizaine d'imprimeries à la disposition de ceux qui veulent publier mais surtout des mesures d'aide à la publication. Depuis 2001, en effet, pour venir en aide aux écrivains, le ministère a mis en place une politique d'assistance financière à tout écrivain qui présente un projet de publication. Un maximum de 20 000 roupies mauriciennes est offert pour la publication d'une œuvre. Parallèlement, les mairies ont, elles aussi, instauré des bourses d'aide à la publication d'œuvres d'auteurs mauriciens dépourvus de moyens financiers. Une somme presque équivalente à celle allouée par le ministère est offerte aux écrivains, et parfois une prise en charge complète du coût de production. Cette somme s'avère être un encouragement pour tous ceux qui ne peuvent pas financer eux-mêmes leur publication ou qui ne trouvent pas la faveur d'une maison d'édition. Étant donné que les œuvres littéraires sont publiées majoritairement en français, l'ex-Président de la République, Cassam Uteem, a créé une bourse en 2001, le President's Fund for Creative

5. Elles ont publié *Anthologie des récits courts du XIX^e siècle à l'Île Maurice* (1989), *Anthologie des contes et des nouvelles du XIX^e siècle à l'Île Maurice* (2000), *Une Mauricienne d'exception : Marie Leblanc* (2005), Lucien Brey : *Ratsitatane* (2005).

Writing in English, pour encourager la création en anglais⁶. Enfin, depuis l'an 2000, le Centre Culturel Africain Nelson Mandela, créé au début des années 1990, accepte de financer la publication des œuvres produites par les Créoles, qu'elles soient en français ou en créole, ou des œuvres qui évoquent l'esclavage. Miser sur l'appartenance ethnique de l'auteur ou sur le contenu ethnique d'une œuvre pour subvenir financièrement à la publication fait partie d'une nouvelle politique de ce centre pour aider les membres d'une communauté à lutter contre leur exclusion ou leur marginalisation dans cet « espace des possibles » qu'est l'univers littéraire. Cette aide n'est pas perçue comme un obstacle par les écrivains car ils possèdent toujours un degré d'autonomie assez élevé. Jusqu'à présent, tous ceux qui ont bénéficié de ce support financier ne se sont pas plaints d'une quelconque censure.

Depuis 1994 est apparue sur les rayons des librairies la Collection « Maurice ». C'est une collection d'anthologies thématiques de textes d'auteurs contemporains dirigée par Rama Poonoosamy et Barlen Pyamootoo. Elle a une double particularité : publier uniquement des nouvelles et dans trois langues : l'anglais, le créole et le français. Pour l'instant, les langues dans lesquelles les œuvres sont publiées sont inégalement réparties : environ 60 % des titres sont en français alors qu'en anglais et en créole les titres représentent respectivement 26 % et 14 %. Par ailleurs, chaque publication — financée par des sponsors — porte sur un thème précis proposé par les responsables. Les mécènes font confiance aux éditeurs pour le choix des textes et l'évaluation de leur qualité. Au-delà des mêmes noms connus qui reviennent régulièrement⁷, cette collection permet aussi de découvrir des voix émergentes⁸. Ces initiatives contribuent au développement de la culture écrite à Maurice. Mais les écrivains mauriciens se sentent beaucoup plus honorés et valorisés quand leurs œuvres sont publiées à l'étranger.

À partir du dernier quart du vingtième siècle, les écrivains mauriciens ont eu l'occasion de se faire connaître sur le plan international, surtout en Angleterre, en France et en Inde. Cela sous-entend que le multilinguisme littéraire — anglais, français et hindi — est une réalité à Maurice bien qu'il tende à renforcer un champ dominé par la langue française. Les maisons d'édition étrangères ont contribué largement à la consolidation de ce champ. Les écrivains qui se sont fait connaître en France doivent obligatoirement passer par des maisons d'édition spécialisées, ou des collections créées en vue de promouvoir la littérature francophone de différentes aires culturelles. À l'exception des Éditions Stock qui ont révélé les romans de Marie-Thérèse Humbert au public, les Éditions l'Harmattan et Dapper publient ceux d'Ananda Devi, les Éditions de l'Olivier ceux de Barlen Pyamootoo et de Shenaz Patel, les Éditions de l'Olivier et le Serpent à Plumes ceux de Carl

6. Ont été publiés depuis 2003 une anthologie de poèmes, *Islander Poetry*, une anthologie de nouvelles, *Mauritian Short Stories*, un recueil de poèmes de J. Tsang Man Kin, *The Hakka Epic* et une pièce de théâtre de J.L. Dookhit, *The Burning Desire to Serve*.

7. J.-G. Arouff, L. Berthelot, A. Devi, S.R. Assonne, S. Patel, J.L. Dookhit, R. Ramdoyal.

8. T. Chareau, A. Harelle, J. Trublet-Descroizilles, M. Gauthier, M. Bhurtun, S. Ramchurn, C. De Boucherville-Baissac.

de Souza, les Éditions Gallimard les œuvres de Natacha Appanah-Mouriquand, d'Amal Sewtohu et depuis quelque temps celles d'Ananda Devi, dans sa collection « Continents Noirs ». Néanmoins, publier en France demeure un parcours du combattant pour ceux qui veulent se faire un nom. Ananda Devi, dans un entretien accordé à Patrick Sultan (2001), raconte comment les éditeurs français éprouvent des difficultés à la classer et à catégoriser ses textes qui ne respectent pas les canons littéraires français (V. Ramharai, 2005). Ce sont les éditions L'Harmattan qui lui ont permis d'être connue par les autres maisons d'édition qui, par la suite, ont accepté ses textes. Enfin, vu l'importance acquise par Malcolm de Chazal auprès des universitaires, les éditeurs français (Gallimard, « La différence », Leo Scheer, entre autres) sont en train de rééditer l'œuvre complète de cet auteur.

En Angleterre, c'est la maison d'édition Bloomsbury qui a commencé à s'intéresser à une romancière mauricienne de langue anglaise, Lindsey Colleen, et a déjà publié deux de ses romans, *Mutiny* (2003) et *Boy* (2004). D'autres maisons d'édition anglaises telles que Grant, Heinemann, et Minerva ont aussi réédité ses romans *There is Tide* (1990), *The Rape of Sita* (1993), *Getting Rid of it* (1997), publiés dans un premier temps à Maurice, pour faire connaître cette romancière au public anglais. Avant elle, personne n'a pu se faire publier en Angleterre. Soulignons que ces mêmes romans ont été traduits en allemand, en danois, en hollandais et un seul en français et en turc.

Les écrivains de langue hindi, en particulier Pahlad Ramsurrin et Abhimanyu Unnuth, publient essentiellement en Inde et les autres, à l'instar de M. Brijmohun, S. Buckory, R. Dhoorundar, B. Jagasing, B.B. Madhookar, P. Nema, V. Ramkelawon, J Roy, H. Sita, H. Soondar, ont publié leurs œuvres à Maurice malgré des difficultés. Aujourd'hui, bien que celles-ci soient aplanies, il semble que la situation n'ait guère évolué pour ces écrivains hindi-phones qui doivent maintenant lutter contre l'apathie du lectorat mauricien à l'égard de leur création.

Si pour soutenir la création aujourd'hui plusieurs acteurs sont nécessaires dans le champ, en revanche au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle, un certain nombre d'écrivains comptait sur les journaux et revues littéraires de langue française pour se faire connaître. Sans ce support, bon nombre d'entre eux auraient été inconnus de nos jours. *Port Louis Revue* (1876-1878), *La Revue Historique et Littéraire* (1887-1894), *La Nouvelle Revue Historique et Littéraire* (1897-1904), *Le Voleur Mauricien* (1888), *Mauritiana* (1908-1916), *La Semaine Littéraire de l'île Maurice* (1890-1892), *Port Louis Mondain* (1894-1908), *Les Échos littéraires* (1898-1902), *Le Soleil de Juillet* (1891-1915), *Les Roses de Noël* (1892-1914) ont contribué à maintenir une vie culturelle à un moment où les maisons d'édition n'existaient pas. *L'Essor* (1919-1957) a complètement dominé la première moitié du XX^e siècle. À côté de ce « monument » littéraire, d'autres revues ont eu une existence éphémère⁹. Ces revues ont joué un rôle

9. *Le Miroir* (1924), *Zodiaque* (1925-1926), *Les Annales Mauriciennes* (1931), *Le Temps perdu* (1932-1933), *Vergers* (1933), *Maurice magazine* (1936), *La Revue Artistique* (1936),

décisif dans l'émergence d'un champ littéraire mauricien. Déclinées sur tous les tons, elles ont scandé la vie littéraire mauricienne pendant longtemps. Elles ont organisé un espace de sociabilité et de création pour les écrivains et elles ont favorisé la circulation et la diffusion des textes et des auteurs. Les nouvelles et la poésie étaient privilégiées et l'interaction entre le genre et le support exprimait déjà la difficulté de publier une œuvre. Même le roman *Ratsitane* de Lucien Brey réédité en 2005 a paru en feuilleton dans la revue *Port Louis Revue* (1878).

Dans le but de promouvoir un écrivain d'origine indienne, l'image de l'Inde ou la philosophie hindoue à Maurice, les Indiens lancent leur première revue, *Indian Cultural Review* (1936-1953). Les articles sont en anglais et en français. Le Mahatma Gandhi Institute a créé la revue *Vasant* (1978) pour encourager les écrivains de langue hindi à se faire connaître. Auparavant, la revue *Anuraag* (1970-1979) avait la même mission. Autant de tentatives pour contrecarrer l'influence des œuvres en langues européennes.

Après la seconde guerre mondiale, on a vu une disparition graduelle de la passion « revuiste » et la presse quotidienne de langue française a pris le relais. Les journaux tels que *Advance* (de 1940 jusqu'à sa fermeture en 1984), *L'Express* (fondé en 1966), *Le Mauricien* (fondé en 1833, mais surtout à partir de 1950) et *Week-end* (fondé en 1966) ont toujours eu une page littéraire pour annoncer les dernières parutions ou pour publier un poème ou une nouvelle d'un Mauricien. Marcel Cabon par exemple a publié *Les contes de l'enfant Bihari* dans *Advance* (1966) alors que *Les contes de Brunepaille* du même auteur ont été publiés dans *Le Mauricien* (1952-1965). Ce soutien permet de manifester une présence littéraire surtout quand on n'a pas les moyens financiers pour une éventuelle publication. Les médias deviennent, par conséquent, un maillon important dans la promotion de la littérature mauricienne.

Soulignons cependant la présence de la revue *Italiques* qui paraît depuis presque dix ans maintenant et qui essaie de faire connaître les écrivains mauriciens et étrangers. En l'an 2000, l'Alliance Française de Maurice a voulu relancer la tradition des revues littéraires avec *Le Nouvel Essor* mais l'accueil du public a refroidi l'ardeur des responsables qui, au bout de deux numéros, ont été contraints de mettre le projet en veilleuse.

La diversité d'instances de production témoigne d'un intérêt certain pour la culture écrite à Maurice. Les écrivains, pour la plupart, ne cherchent ni l'universalité ni l'immortalité, ils veulent simplement être visibles et demandent à ce que leurs œuvres connaissent une circulation loin des canons français et d'une forme de dépaysement ou d'exotisation de leurs œuvres. Le lieu de publication leur permet d'établir leurs propres procédés de canonisation et d'autonomisation des textes.

L'Équipe (1938), *Quatre vents* (1938), *Cahiers mauriciens* (1938), *Études* (1945-1946), *Sève* (1948-1951), *Revue rétrospective de l'île Maurice* (1950), *Les Cahiers de la mer indienne* (1959), *L'Épi* (1960-1961), *Cahiers Littéraires de l'océan Indien* (1961).

Cette présentation des modes d'organisation en vue de structurer le champ littéraire mauricien montre la lutte entre agents de promotion et de diffusion et la sphère de la grande production soumise aux lois de l'économie. La pratique littéraire a acquis une autonomie car elle n'est soumise à aucune forme de censure. C'est un univers néanmoins impitoyable qui prend en considération les lois du marché pour déterminer l'itinéraire d'un écrivain mauricien car, dans la sphère de production restreinte, l'enjeu esthétique, semble-t-il, est moins posé comme principe structurant que le code littéraire dominant. Actuellement le public semble porter attention aux écrivains contemporains. Non seulement parce que leurs œuvres sont disponibles, mais aussi parce qu'ils symbolisent le renouveau de la littérature mauricienne. Nés après l'indépendance de Maurice, ils n'ont pas connu la colonisation ou le statut de colonisé. Leur niveau d'instruction est élevé, ils ont connu la démocratie, et leurs rapports à l'espace insulaire, aux questions identitaires, comme à la langue, ne sont pas les mêmes que ceux de leurs prédécesseurs. Cela marque une rupture avec la tradition littéraire à Maurice et traduit une rénovation du champ littéraire mauricien. Le croisement de plusieurs cultures ne pose plus problème ; les écrivains contemporains vivent à la croisée des cultures. Ils sont rattachés aux littératures post-coloniales dont les caractéristiques s'expliquent davantage par leur expérience et par la spécificité de leur texte que par leur appartenance à une communauté ethnique ou leur choix d'un mode d'expression.

Ce foisonnement de textes ne sous-entend pas que les écrivains mauriciens peuvent vivre de leurs œuvres. Parmi les écrivains mauriciens contemporains, certains ont été ou sont journalistes¹⁰, d'autres travaillent dans la fonction publique ou l'enseignement¹¹. É. Maunick a travaillé à l'Unesco pendant longtemps avant de se retirer de la vie active, la romancière M.-T. Humbert a été enseignante en France, Robert Edward Hart était bibliothécaire et Malcolm de Chazal ingénieur de formation. S'ils gagnent leur vie autrement que par l'écriture, ils se donnent cependant les moyens d'assurer, autant que possible, une vie à leurs œuvres et d'être reconnus au sein d'un environnement qui ne s'intéresse pas assez au produit culturel. En ce sens, les anthologies et les prix littéraires servent de tremplin à cette reconnaissance.

Bien souvent les lecteurs contemporains retiennent de la littérature mauricienne un ensemble de noms et de textes publié et légitimé partiellement par les institutions universitaires. Un nom devient connu à la faveur d'un texte, certes, mais quand ce nom revient souvent chez la critique littéraire dans la présentation d'une génération d'écrivains ou d'une périodisation de ces derniers ou de leurs œuvres, dans un réseau d'auteurs que l'on cite régulièrement, de leur mode d'expression, des écrivains phares se constituent et assurent une pérennité de la littérature mauricienne. On n'évo-

10. Gilbert Ahnee, Sedley Assonne, Rajen Bablee, Marcel Cabon, P. Forget, Alain-Gordon Gentil, André Masson, S. Patel et Pierre Renaud. De son côté, la romancière Marcelle Lagesse a été collaboratrice du journal mauricien *L'Express* de 1970 à 1990.
11. Amal Sewtohol, S. Boolell, V. Golam, F. Koyraty, A. Taher, C. de Souza, J. Viramalay.

que pas la littérature mauricienne du XIX^e siècle sans mentionner, entre autres, Léoville L'Homme, et celle du XX^e siècle sans souligner la présence des poètes tels que Robert Edward Hart, Malcolm de Chazal, Édouard Munnick, Jean-Georges Prosper, des romanciers comme Arthur Martial, Marcel Cabon, Clément Charoux, Marcelle Lagesse, et, après l'indépendance, Marie-Thérèse Humbert, Ananda Devi, Shenaz Patel, Carl de Souza, Bastem Pyamootoo, Alain-Gordon Gentil, Amal Sewtohol, Nathacha Appanah-Mouriquand. Le lien qui unit tous ces auteurs est encore une fois la langue d'écriture : le français.

Si pendant la période coloniale, la phase de prise de parole se manifestait à l'intérieur d'un champ instauré à la faveur d'anthologies¹², après la décolonisation, ces dernières assurent une consécration¹³. C'est la répétition des noms ou la concentration sur une période de cette littérature qui assure la mise en place des canons littéraires et la consécration des auteurs. En revanche, une anthologisation des textes d'auteurs contemporains n'a pas encore eu lieu bien que leurs œuvres au sein du champ littéraire aient déjà été légitimées par les institutions et la critique. Un nouveau réseau d'auteurs s'est instauré et nombre d'entre eux obtiennent des prix littéraires à Maurice et à l'étranger.

Dans la sociologie du champ, les concours littéraires non seulement cherchent à encourager la création, à reconnaître la qualité esthétique d'une œuvre mais aussi à mettre en avant de nouveaux talents. Si certains concours sont reconnus sur le plan mondial et assurent au gagnant un tirage conséquent de l'œuvre primée, d'autres prix, moins connus, restent, malgré tout, importants pour les écrivains. Un relevé des prix obtenus par les écrivains mauriciens montre que les organisateurs de ces concours s'évertuent à promouvoir soit une aire géographique (d'habitude délaissée par les organisateurs de grands concours), soit un genre littéraire en particulier, soit une langue spécifique dans les ex-colonies, soit le nom d'un écrivain mauricien

12. *L'Anthologie mauricienne. Galerie poétique de l'île de France, 1803-1897* (1897) d'Édouard Fromet de Rosnay, *les Poètes et prosateurs de l'île Maurice, 1850-1951* (1951) de Hughes de Jouvancourt, *l'Anthologie de l'Océan Indien* (1956) de Camille de Rauville, *l'Anthologie des écrivains mauriciens* (1960) de J.A. Blackburn, *Les Pages choisies d'auteurs mauriciens* (1968) de C. de Rauville et J. Tsang Man Kin.
13. *Mauritius Anthology of Literature in the African Context* (1977) publiée par le ministère de l'éducation et des affaires culturelles de Maurice ; *Anthologie poétique de Robert-Edward Hart* (1976) de K. Hazareesingh ; *Anthologie poétique de Léoville L'Homme* (1976) de K. Hazareesingh ; *Anthologie des lettres mauriciennes* (1978) de K. Hazareesingh ; les trois anthologies publiées par le Mahatma Gandhi Institute (MGI) ; *Anthologie des récits courts du XIX^e siècle à l'Île Maurice* (1989) de V. Ramharai aux Éditions des Mascareignes ; *Littératures francophones de l'Océan Indien* (1990) de C. de Rauville publié à La Réunion ; *Littératures francophones de l'Océan Indien* (1993) de J.-L. Joubert publié conjointement en France et à Maurice ; *Contes, nouvelles et Chroniques de Marcel Cabon* (1995) d'Aslakha Callikan-Proag publiés par EOI ; *Anthologie de la littérature mauricienne d'expression française. Des origines à 1920* (2000) de J.-G. Prosper et D. Tranquille publiée par le MGI ; *Anthologie des contes et nouvelles du XIX^e siècle à l'Île Maurice* (2000) de V. Ramharai aux Éditions des Mascareignes et *Marie Leblanc : une femme d'exception* (2005) de D. Tranquille, V. Ramharai et R. Furlong aux Éditions des Mascareignes.

ou étranger. À Maurice comme ailleurs, remporter un prix littéraire, même de faible notoriété, est synonyme de reconnaissance d'un certain talent. Les Mauriciens participent à ces concours, surtout quand ceux-ci sont organisés à l'étranger, dans le but d'obtenir cette reconnaissance symbolique sur le plan régional ou international.

Un des premiers écrivains mauriciens à recevoir un prix en France a été Marcelle Lagesse, qui, dans les années 1950, a reçu le Prix Robert BARGUES, décerné par le P.E.N. club de France, pour son roman *La diligence s'éloigne à l'aube*. Édouard Maunick a été Prix des Mascareignes en 1966, Prix Guillaume Apollinaire en 1977 et Grand Prix de l'Académie Française en 2004. En 1972, Jean Fanchette a obtenu le Prix des Mascareignes, prix dont Marcelle Lagesse et Pierre Renaud avaient aussi été récipiendaires. M.-T. Humbert a obtenu le prix des lectrices de la revue *Elle* pour son roman *À l'autre bout de moi* en 1980. Carl de Souza a eu le prix littéraire de l'Agence de coopération culturelle et technique du ministère français de la coopération en 1989 pour son roman *Le sang de l'Anglais* publié chez Hatier en 1993. Ananda Devi et Shenaz Patel ont reçu le prix RFO du livre en 2001 et 2002 respectivement pour leur roman *Moi, l'interdite* et *Le portrait Chamarel*. Nathacha Appanah-Mouriquand a recueilli les faveurs du jury pour le prix RFO 2003 et le prix Rosine Perrier en 2004 pour son roman *Les rochers de Poudre d'Or* ainsi que le Grand prix littéraire des Océans Indien et Pacifique 2004 pour son roman *Blue Bay Palace*. Les prix, quelle que soit leur importance dans la hiérarchie des concours littéraires, constituent toujours un témoignage d'une certaine reconnaissance esthétique de l'œuvre. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, ces signes sociaux de la consécration font entrer les œuvres dans le marché de « grande consommation » à Maurice.

Dans les années 1970, certains Mauriciens se sont fait connaître à travers le concours des meilleures nouvelles de langue française organisé par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et Radio-France Internationale pour les pays francophones. Aucun Mauricien n'a obtenu le premier prix mais, comme l'Agence publiait les dix meilleures nouvelles, on voyait souvent les noms des Mauriciens figurer dans cette liste, comme Ananda Devi, Liliane Berthelot, Brigitte Masson et Shenaz Patel. Le prix Jacques Lacouture, Grand prix du livre de l'Océan indien pour la jeunesse est un concours organisé par la Direction de la Jeunesse et des Sports de l'île de la Réunion. Il récompense une œuvre originale et inédite, conte ou roman spécialement écrit pour les enfants de 8 à 12 ans et s'adresse à tous les auteurs d'expression française résidant dans la zone india-océanique. À quatre reprises, des Mauriciens ont enlevé ce prix. En 1991, Asha Devi Ramdowar l'obtient pour son récit intitulé *Le poisson rouge* (1992); en 1993, Louis Judex Viramaly pour *Fifi* (1994); en 1997 Kamini Ramphul pour *Un jour dans l'autre monde* (1998) et en 1998 Marie Descroizilles et Axelle Mulnier pour *Bor'endan Bor'dehor* (1999).

S'il existe des concours littéraires à l'étranger auxquels les écrivains mauriciens de langue française peuvent participer, il en existe très peu en anglais et en hindi. Lindsey Collen a obtenu deux fois le « Commonwealth Writer's Prize for Africa », en 1994 pour son roman *The Rape of Sita* et en

2004 avec *Boy*. Il est rare d'entendre parler d'un concours en hindi à l'étranger auquel un Mauricien aurait participé.

Li, pièce de théâtre en créole de Dev Virahsawmy, obtient le premier prix d'un concours organisé par Radio France Internationale en 1981 à un moment où le créole n'était pas reconnu par les autorités à Maurice. Cette récompense constitue une légitimation de *Li* et de son auteur car, en soumettant sa pièce à une instance étrangère, l'auteur a cherché une caution pour contrecarrer la censure qui frappait sa pièce à l'époque. En 1999, S. R. Assonne est récompensé à la Réunion par le prix Grand Océan pour son recueil de poèmes en créole *Pu poezi zame disparet*.

Les prix littéraires, qu'ils soient locaux, régionaux ou internationaux, marquent toujours une étape importante dans la carrière de celui/celle qui les reçoit, car il/elle lutte pour faire entendre sa voix et accéder à une reconnaissance. Dès lors, les concours organisés par les Mauriciens ont toute leur pertinence pour ces écrivains et pour la structuration du champ littéraire mauricien. Instauré par Issa Asgarally en collaboration avec la Mairie de la ville de Beau-Bassin/Rose Hill en 1992, le Prix Jean Fanchette, décerné tous les deux ou trois ans, a déjà récompensé Yusuf Kadel (*Septembre noir*, théâtre) en 1994, Ameenah-Jahangeer-Chojoo et Philippe Fanchette (contes et nouvelles) en 1996, Amal Sewtohul (*Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, roman) en 1999, Sedley Assonne et Mohunparsad Bhurtun (poésie) en 2003. Des auteurs déjà connus (P. Forget et S. Assonne), en participant à ce prix, cherchent une légitimité alors que pour les autres ce concours est une occasion de se faire connaître au grand public (Y. Kadel, A. Jahangeer-Chojoo, M. Bhurtun). La participation d'Amal Sewtohul a été un coup de maître car non seulement il a remporté le prix, mais le président du jury cette année-là, J.M.G. Le Clézio, a été si impressionné qu'il a recommandé le manuscrit à Gallimard pour être publié dans sa collection « Continents Noirs ». Il a aussi attribué une mention spéciale au roman de Shenaz Patel, *Le portrait Chamarel*, publié aux Éditions Grand Océan à la Réunion en 2001. Pour qu'on puisse en garantir la qualité, les organisateurs de ce concours ont toujours fait venir des auteurs connus dans le monde littéraire pour présider le jury. J.M.G. Le Clézio l'a présidé en trois occasions (1999, 2003 et 2005), Tahar Ben Jelloun en 2001. En 1992, le jury présidé par Michel Deguy n'attribua pas de prix. Les Éditions Bartholdi se sont associées avec le Centre Culturel Charles Baudelaire pour lancer le Prix Jules Verne qui récompense le meilleur roman d'anticipation d'un Mauricien en 2005, déclarée année Jules Verne en France¹⁴. Ledikasyon Pu Travayer (LPT), orga-

14. Soulignons que dans le passé, d'autres concours ont été organisés. La Société des écrivains mauriciens d'expression française et le Cercle littéraire de Port Louis organisaient des concours après la première guerre mondiale et c'est ainsi que l'on a vu apparaître le nom de certaines femmes telles que Renée Antelme-Rey, Raymonde de Kervern, Denise Hall, Edmée Le Breton, Mauricette Duhau, Magda Mamet. Emmanuel Juste a reçu le Prix Raoul Rivet en 1964 et le Prix Loys Masson en 1970. Kenneth Nathaniel a reçu le Prix Raoul Rivet en 1977. Selon J.-G. Prosper (1993), le Prix Raoul Rivet et le Prix Léoville L'Homme ont permis à des jeunes d'émerger dans le champ littéraire mauricien.

nisation créée en 1976 pour promouvoir la langue créole sous toutes ses formes, encourage les Mauriciens à écrire en créole en lançant en 1987 son premier concours littéraire. Depuis, elle a organisé trois autres concours, en 1989, en 1995 et en 1999. Ce prix — le seul qui récompense une œuvre en créole — a permis de découvrir des écrivains tels que Sedley Assonne qui a obtenu le prix pour son roman *Robis*, publié aux éditions LPT depuis, Vidya Golam, Anil Gopal, Alain Muneean, Kamini Ramphul, Jacqueline Issur. Mohunparsad Bhurtun a été primé pour son recueil de poèmes, *Tapaz trankil* et Micaella de Souza pour ses contes *Zistwar Aesop*. Ce concours demeure néanmoins marginal dans la mesure où il n'a pas le soutien des organismes officiels, même si des auteurs déjà assurés d'une certaine reconnaissance à travers leurs écrits en langue anglaise ou française (É. Maunick, S. Patel, J.-G. Arouff, L. Collen), ont publié des textes en créole pour cautionner le statut littéraire de cette langue.

En 1980, la Radio Télévision mauricienne a lancé un concours de nouvelles et les meilleurs envois ont été publiés. Dans les années 1980 et 1990, le journal mauricien *L'Express* a créé le Prix Pierre Renaud (poésie/prose), le Prix Arthur Martial (prose) et le Prix Selmour Anhee (chronique) pour rendre hommage à ces écrivains mauriciens. Les textes des lauréats n'ont jamais été publiés, pas plus que le texte de Jean-Gérard Théodore qui a remporté le Grand Prix Édouard Maunick en 1991, concours organisé à l'initiative de la mairie de Port Louis. La plupart de ces concours sont éphémères. Ils participent néanmoins à la constitution des valeurs esthétiques propres à un espace géographique donné et à la consolidation de l'autonomie du champ littéraire.

Si paraître dans une anthologie ou recevoir un prix littéraire exprime une forme de reconnaissance, en revanche figurer au programme d'études à la fin du cycle secondaire ou à l'université constitue la consécration suprême pour un écrivain mauricien. Dans le contexte mauricien, l'aval est donné par l'University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES). C'est ainsi que les poèmes de R. E. Hart et de L. L'Homme, les romans de Marcelle Lagesse, de Loys Masson et de Marcel Cabon ont figuré, à tour de rôle, au programme des examens du School Certificate. Seuls deux auteurs contemporains ont eu l'aval de l'UCLES pour figurer parmi les œuvres au programme du Higher School Certificate (l'équivalent du Bac). Ce sont deux romans, *À l'autre bout de moi* de Marie-Thérèse Humbert en 1990 et *Le voile de Draupadi* d'Ananda Devi en 2002. La création d'un département de Lettres à l'Université de Maurice a ouvert de nouveaux horizons pour la littérature mauricienne, et dans le cadre d'une formation continue à l'Institut de Pédagogie, les enseignants de français du cycle secondaire sont amenés régulièrement à étudier les œuvres d'auteurs mauriciens de langue française.

Dans la structuration du champ littéraire mauricien, l'espace hiérarchisé des genres a été remplacé par un espace symbolique où l'enjeu devient une histoire de place à prendre dans un univers où les points importants du champ ont été déplacés, remodelés, réinventés. La préférence pour le français est telle que des écrivains d'expression anglaise, créole et hindi cherchent de temps en temps à faire traduire au moins une de leurs œuvres

en français pour accéder à une plus grande reconnaissance¹⁵. Or, la langue française comme langue d'écriture dominante et la présence majoritaire des hommes constituent un aspect dans la consolidation de ce champ littéraire. Les femmes aussi ont participé à la définition des contours de ce champ, et pourtant leur contribution a toujours été ignorée. Leur présence, dans le dernier quart du XX^e siècle, a conduit à une réévaluation de leur contribution au sein de la littérature mauricienne qui ne peut plus se conjuguer sans elles.

Jusqu'à l'indépendance de Maurice, le champ littéraire est dominé par les hommes et par une absence de visibilité des femmes. Dans les anthologies et les ouvrages critiques, non seulement on considère les hommes comme les détenteurs des canons esthétiques mais on mentionne peu la contribution des femmes dans la fondation et l'émergence d'une littérature mauricienne. Pourtant leurs publications sont nombreuses avant l'indépendance (V. Ramharai, 2002), et il a fallu qu'une Mauricienne (M.-T. Humbert avec son roman *À l'autre bout de moi*, Stock, 1979) ait eu une reconnaissance symbolique à Paris pour que d'autres femmes à Maurice se mettent de la partie pour sortir de la marginalité dans laquelle elles étaient confinées. Ces écrivaines essentiellement de langue française¹⁶ et, dans une moindre mesure, de langue anglaise¹⁷, créole¹⁸ ou hindi¹⁹ sont les porte-drapeaux de la nouvelle production culturelle et sont pour la plupart des universitaires.

Si J.J. Wasley Ithier (1930) accorde très peu de considération aux femmes, J.-G. Prosper (1978) et J. Urruty (1971-1973) n'ont pas plus de considération pour celles qui ont participé à la promotion de la littérature mauricienne. Même quand les étrangers brossent un tableau (même succinct) des littératures de l'Océan indien (A. Viatte, 1980) ou de la pluralité littéraire mauricienne (J.L. Joubert *et alii*, 1986), ils reprennent les noms des hommes que l'on trouve déjà dans des anthologies antérieures. En 1993, Joubert fait amende honorable en évoquant les noms des trois femmes (Marcelle Lagesse, Marie-Thérèse Humbert et Ananda Devi) dans les *Littératures francophones de l'Océan Indien* (EOI/ACCT, 1993).

Il est difficile de ne pas mentionner le nom de la première écrivaine mauricienne, Marie Leblanc, au XIX^e siècle. Non seulement elle est la première Mauricienne à écrire, mais elle dirige vers la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle une douzaine de revues littéraires, publie beaucoup de nouvelles et six biographies sur des personnalités de l'époque, traduit de nombreuses autres nouvelles et deux romans de l'anglais et surtout elle rassemble autour d'elle de nombreux collaborateurs. Une femme dans un monde d'hommes, qui attire le respect de ses pairs, est un fait qui mérite

15. S. Hawoldar, *Amour Absence* (1984), *Rose de cendre, Cendre de rose* (2005); Renée Asgarally, *La brûture* (2003); A. Unnuth, *Sueurs de sang* (2001).

16. J.G. Arouff, L. Berthelot, Shenaz Patel à Maurice et M.-T. Humbert, Ananda Devi, N. Appanah-Mouriquand en France.

17. S. Hawoldar, L. Collen, Ramessur.

18. Renée Asgarally, L. Collen, J.-G. Arouff, S. Patel, L. Virahsawmy.

19. Bhanumati Nagdan.

d'être souligné. Pourtant, elle est restée dans l'anonymat pendant plus de 90 ans. Mais c'est surtout après la Première Guerre mondiale que des femmes occupent davantage le domaine littéraire. De 1920 à 1968, 25 autres femmes auront contribué à la consolidation du champ littéraire à Maurice. Toutes sont d'origine européenne et écrivent en français. Ce trait en dit long sur la réalité coloniale pluriculturelle et sur la spécificité du champ littéraire mauricien. Une dizaine de femmes publient, contre vents et marées²⁰. D'autres ont cherché une forme de reconnaissance en s'installant en France. D'autres encore ont eu l'occasion de s'y rendre pour consolider leur lien avec la culture française. Quelques-unes ont réussi à publier au moins une œuvre en France. Évidemment, publier en France constituait la consécration suprême, le succès étant secondaire dans ce cas car on ne sait pas si le public français appréciait ces textes. Selon Prosper (1978), les femmes qui se sont fixées en France ne sont reconnues ni en France ni à Maurice. Si, de manière générale, les femmes n'avaient pas la possibilité de prendre la plume pendant la période coloniale, c'est qu'à l'époque le rôle de la femme était bien défini par la société. Qu'elle soit blanche ou noire ou indienne, sa place se trouvait à la maison. Mais la femme noire ou indienne avait un autre rôle. Dans une économie fondée sur l'agriculture, la présence de la femme au champ était indispensable. On préparait les filles noires ou indiennes à ce double rôle. La fille d'origine blanche vivait dans un milieu aisé, avec tout le confort nécessaire et se préparait uniquement à son rôle d'épouse et de mère tout en recevant une éducation.

À travers leurs écrits, la position des femmes blanches qui participaient à la promotion d'une littérature française outre-mer a abouti à une continuité de la culture française à Maurice. L'éducation que les filles recevaient permettait à celles-ci de maintenir le contact avec la France, avec la culture et la langue françaises et de se considérer comme supérieures aux autres couches de la population. Elles visaient, sur le plan symbolique, à ériger les valeurs propres à la communauté blanche, qui étaient celles des Français, en valeurs universelles. Ce faisant, elles renfermaient leurs œuvres dans une sorte de « ghettoïsation » à travers une écriture figée par les contraintes de la mission qu'elles-mêmes s'étaient imposée. Elles ont cependant participé à la consolidation du champ littéraire mauricien, car leur tentative de trouver un ancrage ailleurs a été vaine. Qu'ils aient été publiés à Maurice ou en France, ces textes ont participé à l'émergence et au développement de la littérature mauricienne²¹. Comme dans presque toutes les sociétés coloniales, la poésie dépasse de loin les autres genres littéraires, même chez les femmes, et le théâtre ne semble guère les attirer. Cette production va dou-

20. Mauricette Duhau, Raymonde de Kervern, Marcelle Lagesse, Edmée Le Breton, Magda Mamet, Muriel Obret, Solange Rosenmark, Alix d'Unienville, Marie Vigier de Latour, Anne Marie Vigoureux de Kermorvan.

21. De 1900 à 1968, on trouve une pièce de théâtre, un recueil de nouvelles, quatre récits de voyages/de vie, neuf traités de morale ou de pensées philosophiques, quinze recueils de contes, seize romans et cinquante et un recueils de poèmes publiés par des femmes.

bler dans le dernier quart du XX^e siècle. Les femmes mauriciennes qui ont marqué le champ littéraire de la période coloniale sont les poétesses Raymonde de Kervern, Magda Mamet et les romancières Alix d'Unienville, Marcelle Lagesse. Des auteurs moins connues comme Flo Boullé, Aurèle Carosin, Denise Grant, Elisa Gueuvin, Denise Hall, Eudoxie et Guissy Hardy, Eliane Esnouf (pseud. Michèle), Danielle Raffray, Marie Thérèse Sidonie écrivent des poèmes en français. Leurs œuvres s'inscrivent dans un paradigme de littérature coloniale tournée vers la France. En outre, à travers des thèmes tels que l'amour, la religion chrétienne, la nature, la patrie (c'est-à-dire La France), la pensée philosophique et l'angoisse métaphysique, les poétesses cherchent à se positionner hors de leur île, hors d'un espace clos. Camille de Rauville (1990 : 235) souligne que des poétesses comme Mauricette Duhau, Raymonde de Kervern ont affirmé un caractère énergique dans leur écriture ou dans leurs sentiments et sont parfois plus viriles que les hommes. En revanche, dans les romans de Marcelle Lagesse, par exemple, les femmes ne sont pas des personnages principaux ou dans les rares cas où elles le sont, elles doivent partager cette situation avec un personnage masculin. La femme n'a pas d'autonomie. Ces écrivaines ne parlent ni de leur féminité, ni des problèmes qui sont propres aux femmes. Par exemple, la prostitution (ou la prostituée) ou l'infidélité dans le couple n'existe pas dans les romans d'Alix d'Unienville ou dans ceux de Marcelle Lagesse. Ces dernières refusent de perturber les valeurs patriarcales et perpétuent l'image séculaire de l'homme dominateur et de la femme soumise. Alix D'Unienville et Marcelle Lagesse présentent la réalité sociale dans une perspective colonialiste : une société étanche, divisée en différents groupes ethniques qui ne se fréquentent pas.

La première génération de femmes non-blanches à écrire apparaît au début des années 1970²². Elles se mettent à publier dans une langue apprise à l'école, le français. Grâce à l'école, les femmes chinoises, créoles et hindoues accèdent au champ littéraire. Elles en redéfinissent les limites, négocient leur droit d'en occuper une partie et proposent de nouvelles aspirations en produisant un discours dont la femme est la figure centrale. Les premières œuvres écrites en anglais par les femmes apparaissent dans les années 1970 et il est étonnant de constater que les deux premières femmes à publier des œuvres mauriciennes en anglais sont des étrangères²³, une Indienne et une Sud-Africaine, qui ont épousé des Mauriciens et qui sont venues s'installer à Maurice après leur mariage. D'autres femmes prendront la plume pour écrire en anglais à partir des années 1990²⁴.

La littérature en créole semble avoir attiré quelques femmes après l'indépendance. Renée Asgarally est la première femme à écrire en créole. Elle publie le premier roman en créole *Quand montagne prend difé* en 1977.

22. Renée Asgarally, Liliane Berthelot, Ananda Devi, Josiane Roussety et Joyce Wu An Lan.

23. Shakuntala Hawoldar et Lindsey Collen.

24. Anitah Aujayeb, Chintamane Chummun, Chaya Parmessur.

Mais, elle s'est vite désenchantée et a abandonné le créole pour le français. L. Collen qui milite depuis plus vingt ans pour la promotion du créole est davantage connue comme un auteur anglophone que créolophone. K.D. Ramphul écrit davantage en anglais et en français qu'en créole. J. G. Arouff est surtout perçue comme un auteur de langue française. Pour la majorité des femmes qui écrivent, le créole est toujours une langue qui n'est pas suffisamment équipée pour accéder au statut de langue littéraire. Et dans la mesure où il n'y a aucune constante dans la publication, il est difficile de suivre l'évolution de cette littérature en créole produite par les femmes. Enfin, peu de femmes écrivent dans une langue asiatique²⁵.

Plus de la moitié des écrivaines possèdent un diplôme universitaire, ce qui, dans le contexte mauricien, s'avère très important pour l'entrée dans l'univers littéraire et pour une reconnaissance éventuelle. La revue *Virginie* dans les années 1970 a aidé beaucoup de femmes écrivains, à l'instar d'Ananda Devi et de Liliane Berthelot, à se faire connaître car c'était une revue destinée à promouvoir l'image de la femme dans la société. La Collection « Maurice », éditée par Barlen Pyamootoo et Rama Poonosamy agit comme catalyseur pour les femmes, qui s'expriment en anglais, en créole et en français et représentent presque 48 % de l'ensemble des noms d'auteurs dans la collection alors qu'une telle présence était inconcevable auparavant. Les chiffres montrent que les femmes, après l'indépendance, ont développé un penchant pour la prose. Contrairement aux hommes qui introduisaient, dans leurs œuvres, des intrigues qui intéressaient peu les femmes, ces romancières et nouvellistes accordent une place importante aux personnages féminins dans leurs récits. Par exemple, dans *À l'autre bout de moi*, *La montagne des Signaux*, *Amy* de M.-T. Humbert, dans *Rue la Poudrière*, *Le voile de Draupadi*, *L'arbre fouet* d'Ananda Devi, dans *There is a Tide*, *The Rape of Sita*, *Getting rid of it* de Lindsey Collen, la femme est le personnage principal. Elle ne fait plus partie du décor, elle n'est plus femme objet, ne sert plus de « faire-valoir » aux hommes. Elle affirme son identité, sa féminité, sa personnalité, revendique ses droits, transgresse les barrières raciales et les interdits sociaux et n'a plus peur de vivre seule. Les personnages féminins acquièrent une épaisseur, ont une psychologie propre à eux. Au lieu de subir les événements de l'intrigue romanesque, ces personnages féminins agissent sur eux. Aussi, cette littérature écrite par des femmes après l'indépendance est-elle devenue une littérature écrite pour les femmes et engagée à défendre leur cause. Ses auteurs mettent au cœur de leurs œuvres la revalorisation du féminin et s'attaquent à des tabous, revendiquent des droits égaux pour la femme et revalorisent la parole volée. Les œuvres produites par les femmes marquent une étape importante dans l'évolution du champ littéraire mauricien où l'appartenance sexuelle s'est transformée en un atout.

25. Soomitree Aleear, Bhanumati Nagdan et Keshli Kumari Ragputh. S. Aleear et K.K. Ragputh ont publié au début des années 1970 et B. Nagdan dans les années 1990. Elles écrivent toutes en hindi.

La difficulté à cerner le champ littéraire mauricien est liée à un plaquage sans remise en cause de ce concept de champ tel qu'il est conçu et appréhendé en France. La pluralité des langues d'écriture à Maurice, la complexité de la société mauricienne, les différentes stratégies mises en valeur pour la reconnaissance et la légitimation des œuvres ou pour encourager la création sont souvent méconnues par la critique littéraire. Aussi, loin de considérer le champ littéraire comme un champ figé, nous avons essayé d'élucider d'autres facettes et facteurs, bien souvent occultés, autour desquels il s'est constitué, consolidé et autonomisé, et nous avons souligné les conditions dans lesquelles le français s'est positionné comme la langue d'écriture la plus prestigieuse à telle enseigne que quelques écrivains de langue anglaise, créole ou hindi se sont pliés à une traduction de leur œuvre en français afin d'être davantage reconnus. Parallèlement, ce champ n'est plus l'apanage des hommes. Après avoir participé au développement de l'espace littéraire mauricien, les femmes cherchent à être pleinement reconnues dans le champ. Cette complexité nous amène aussi à aborder un vieux débat sans cesse évoqué mais jamais résolu qui porte sur l'existence d'une ou de littératures à Maurice, vu la pluralité des moyens d'expression, des voix narratives et des destinataires. Un aspect de cette complexité repose, en partie, sur le fait qu'on cherche souvent à établir une comparaison avec le champ littéraire français, institutionnellement légitimé, faussant ainsi toute lecture sur les conditions et les contextes d'énonciation qui caractérisent les œuvres locales. Au-delà des questions de fondation, d'émergence et de consolidation de ce champ à Maurice, il est aussi question des enjeux inhérents à un corpus littéraire hétérogène et plurilingue et toujours en quête d'une attestation.

Vicram RAMHARAI
Mauritius Institute of Education

Bibliographie

- BAISSAC, Charles (1888), *Étude sur le patois créole mauricien*, Genève, Slatkine Reprints, 1976.
- BOOLELL, Shakuntala, « Désaveu, désengagement ou rupture ? La littérature et la presse écrite mauriciennes », dans Rookaya Kasenally et Sheila Bunwaree, *Media and Democracy in an Age of Transition*, Port Louis, Dragon Printing Co. Ltd, 2005.
- BOURDIEU, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, 1992.
- DUBOIS, Jacques, *L'institution de la littérature*, Bruxelles, Éditions Labor/Fernand Nathan, 1983.
- FURLONG, Robert, « Émergence et évolution d'une littérature : le cas du 19^e siècle mauricien », *Francofonie*, 2005.

- HAWKINS, Peter, « Ya-t-il un champ littéraire mauricien ? », dans R. Foukoua et B. Halen (dir.), *Les champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001, p. 151-160.
- ITHIER, Wasley, J.J. [1930], *La littérature de langue française à l'Île Maurice*, Genève, Slatkine Reprints, 1981.
- JOUBERT, J.L., LECARME, J., TABOME, E., VERCIER, B., *Les littératures francophones depuis 1945*, Paris, Bordas, 1986.
- MACE, Marielle, « La valeur a goût de temps, Bourdieu des possibles » dans *Fabula* LHT (Littérature, histoire, théorie), N° 0, « Théorie et histoire littéraire », 2005, URL : <http://www.fabula.org/lht/0/Mace.html>
- MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO, Valérie, MARIMOUTOU, Jean-Claude Carpanin (dir.), *Un état des savoirs à la Réunion*, tome II : Littératures, Île de la Réunion, Océans Éditions, 2004.
- MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO, Valérie, MARIMOUTOU, Jean Claude Carpanin, TERRAMORSI, Bernard, *Démons et merveilles. Le surnaturel dans l'Océan Indien*, Saint Denis, Réunion, Université de la Réunion, 2005.
- MASSON, Brigitte, « Éditer à Maurice », *Notre Librairie*, n° 114, juillet-septembre, 1993, p. 157-159.
- MEREDAC, Savinien, *Polyte*, Port Louis, The General Printing & Stationery Co. Ltd., 1926.
- NAUDIER, Delphine, « L'écriture-femme, une innovation esthétique emblématique », *Sociétés contemporaines*, n° 44, 2002, p. 57-73.
- PROSPER, Jean-Georges, *Histoire de la littérature mauricienne de langue française*, EOI, Stanley, Rose Hill, 1978.
- , « La presse et la vie littéraire », *Notre Librairie*, n° 114, juillet-septembre, 1993, p. 147-151.
- RAMDOYAL, Ramesh Dutt, *The Development of Education in Mauritius*, Port Louis, Imprimerie Commerciale, 1977.
- RAMHARAI, Vicram, « La réception des œuvres d'auteurs mauriciens », *Culture et Pédagogie*, Revue de l'AMEF, n°s 10-11, 1993, p. 124-133.
- , « La littérature féminine ou la parole récupérée », dans *La femme et les sociétés pluriculturelles de l'océan Indien*, textes réunis par Gilette Staudacher-Valliamee, Paris, SEDES, 2002, p. 261-270.
- , « Les œuvres de Malcolm de Chazal et les programmes d'études littéraires à Maurice », dans S. Boolell, H. Laprevotte et D. Tranquille (dir.), *Malcolm de Chazal en perspectives*, AMDEF, Mauritius Printing Specialists Ltd, Stanley, Rose Hill, 2002.
- , « Littérature mauricienne, littérature nationale : une crise d'identité », *Neue Romania*, Institut de Philologie romane de l'Université Libre de Berlin, Allemagne, n° 33, 2005, p. 43-64.
- RAMHARAI, Vicram, TAHER, Amode, « Écrire et éditer à l'Île Maurice », *Notre Librairie*, Paris, n° 104, jan-mars, 1991, p. 86-89.
- STEIN, Peter, *Connaissance et emploi des langues à l'Île Maurice*, Kreolische Bibliothek, 2, Hamburg, 1982.
- SULTAN, Patrick, « Ruptures et héritages. Entretien avec Ananda Devi », 2001, <http://ores.concordia.ca>

Vicram Ramharai

TRANQUILLE, Danielle, RAMHARAI, Vicram, FURLONG, Robert, *Une Mauricienne d'exception : Marie Leblanc. Présentation et anthologie*, Île Maurice, Éd. Les Mascareignes, 2005.

URRITY, Jean, *Poètes mauriciens*, Vol. I, II, III, 1971-1973.

VIATTE, Auguste, *Histoire comparée des littératures francophones*, Paris, Nathan Université, 1980.